



ORGANISATION DE LA RADIOPROTECTION CHEZ LES SAPEURS POMPIERS



Cne SANS Philippe : philippe.sans@sdis31.fr

Organisation

- En France les Cellules Mobiles d'Interventions Radiologiques (CMIR), sont capables d'intervenir face à une Situation d'Urgence Radiologique (SUR) : émission accidentelle de matières radioactives
- Les personnels spécialisés sont formés en 4 niveaux : RAD 1 à RAD 4. Les volumes horaires varient de 35h à 80h en fonction des niveaux. La radioprotection y est enseignée à tous les niveaux.
- Les personnels formés ont le même suivi médical que les personnels classés en catégorie B

Limites de doses (Code de la Santé Publique Art R1333-86)

- En SUR les intervenants sont classés en deux catégories, en fonction de leur niveau de formation face au risque radiologique :
 - Groupe 1 : Sapeurs Pompiers spécialistes en risque radiologique
 - Groupe 2 : Sapeurs Pompiers non formés en risque radiologiques
- Les limites de doses ci-dessous ne sont que des valeurs maximales, nous optimisons nos pratiques afin d'avoir la dose la plus faible possible pour nos personnels. Notamment en exercice.

	Limite de dose par intervention	Dépassement de doses autorisé	Limites de doses entraînement	Limites maxi sur la vie entière
Sapeurs Pompiers groupe 1 : spécialistes radioactivité	100 mSv	300 mSv en cas d'action de sauvegarde de la population	1 mSv/an ou 80 µSv/mois	1 Sv
Sapeurs Pompiers groupe 2 : non spécialistes radioactivité	10 mSv	Pas de seuils, pour des sauvetages de vies humaines. Personnels volontaires et informés des risques	1 mSv/an ou 80 µSv/mois	1 Sv



Dosimétrie passive et opérationnelle

- Port de la double dosimétrie obligatoire sur chaque intervention (dosimètres passifs trimestriels)

Type d'alarme	Alarmes dosimétriques		Alarmes débitmétriques	
Pré alarme	50 µSv	Retour d'expérience d'intervention ou de détachements à l'étranger	25 µSv/h	Limite entre la zone contrôlée verte et jaune
Alarme	500 µSv	Moitié de la dose publique annuelle	2 mSv/h	Limite entre la zone contrôlée jaune et orange



Organisation d'exercices

- En interne grâce aux sources scellées dont nous disposons (^{60}Co , ^{14}C , ^{137}Cs , $^{90}\text{Sr}/^{90}\text{Yr}$, ^{36}Cl , ^{204}Tl , ^{241}Am)
- Dans les établissements détenant des sources (CHU, facultés ...), afin de connaître l'établissement en cas de sinistre (feu avec des matières radioactives, incident de manipulation, attentat ...)
- Chaque exercice fait l'objet d'une étude de poste avec l'établissement d'une dosimétrie *a priori*
- Présence de la PCR dans la majorité des exercices